

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

**Comment s'informer sur la réglementation de la navigation de plaisance, sports et loisirs nautiques ?**  
Le site du ministère chargé de la mer propose de nombreuses fiches d'information présentant les règles pour naviguer en eaux intérieures (rivières, lacs et canaux) ou en mer :

- S'informer sur la réglementation de la navigation de plaisance et des loisirs nautiques  
Outil de recherche

Le site **demandes-plaisance.gouv.fr** vous permet de réaliser des **demandes** concernant votre navire de plaisance à usage personnel enregistré pour naviguer **en mer**. Par exemple :

Demander un duplicata du permis plaisance

Changer le nom du navire

Vendre ou acheter votre bateau de plaisance entre particuliers ou entre copropriétaires.

- Demandes en ligne pour les navires de plaisance (enregistrement, changement de situation...)  
Téléservice

## Sport

### Pratique sportive

Licence sportive (licence compétition ou loisir)

Assurances pour le sport

### Règles spécifiques de sécurité

Rollers, skateboard ou trottinette

Drone de loisir

### Rassemblements sportifs

Sécurité dans les stades lors d'un match

Interdiction de stade

Interdiction de déplacement des supporters

### Questions – Réponses

- Faut-il assurer un bateau de plaisance ?

Toutes les questions réponses

### Où s'informer ?

- Délégation à la mer et au littoral (services d'accueil des plaisanciers)

